

Parrainage

Croix-Rouge: le Musée renonce à l'argent du tabac

L'institution veut rendre les 150 000 francs donnés par Japan Tobacco, qui, furieux, refuse de les récupérer

Sophie Davaris

Le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'est trompé en acceptant de l'argent de l'industrie du tabac. Admettant «un manque de vigilance», le musée dénonce son partenariat avec Japan Tobacco International (JTI) et décide de restituer l'argent qui lui a été alloué. Victoire pour les associations qui avaient révélé et dénoncé ce parrainage («Tribune» des 10-11 novembre 2012). Sauf que JTI ne l'entend pas de cette oreille et refuse de récupérer les fonds.

Tout commence en 2011. Afin d'agrandir et de transformer le musée, le comité de recherche de fonds s'emploie à réunir 20 millions de francs. Entre autres donateurs, JTI est sollicité et verse 150 000 francs. Cette association



Le Musée de la Croix-Rouge met un terme à son partenariat avec JTI.

choque différents milieux. En juillet, la Société européenne de pneumologie, la Fédération mondiale du cœur, le Cipret, OxyRomandie, etc. interpellent le musée. Le partenariat est en effet contraire aux règles internes de la Croix-Rouge, qui bannissent les alliances avec une entreprise qui fabrique ou vend des produits nocifs pour la santé.

Après un temps de réflexion, la décision tombe. Le 19 février, Roger Mayou, directeur du musée, recon-

naît un «manque de vigilance dans la gestion du *fundraising* et du partenariat». L'intégralité de l'argent sera restitué au donateur. A l'avenir, les partenariats privés seront conformes aux statuts du mouvement international. Interrogé, Roger Mayou précise que «l'erreur vient du Musée, pas de JTI. L'entreprise a été emmenée dans une polémique à son corps défendant.»

Pas si vite, réagit la Fondation JTI qui «n'accepte ni cette résiliation unilatérale ni le rembourse-

ment de la somme allouée pour la construction du nouveau musée, somme donnée et acceptée en toute bonne foi et à la demande expresse de la Fondation du musée.» A l'heure actuelle, les fonds sont donc bloqués sur un compte de l'avocat du musée.

Sur le fond, le président d'OxyRomandie, Pascal Diethelm, salue la «décision fortement significative du Musée de la Croix-Rouge, un organisme hautement respectable». Le militant estime que JTI, qui veut se forger une «bonne image en finançant les milieux culturels, enregistre un revers important. J'espère que le Grand Théâtre, le Mamco, le Théâtre de Carouge et d'autres finiront aussi par renoncer à l'argent de JTI.»

Qu'en est-il de la Croix-Rouge genevoise, également financée par JTI? En novembre, son président Guy Mettan ne voyait pas de raison de «discriminer une entreprise parfaitement légale». Hier, il indiquait qu'une réflexion avait été engagée par le comité afin de mettre un terme au partenariat. «Mais on va se donner le temps de trouver d'autres sources de financement, afin de ne pas avoir à licencier du personnel.»

LUCIEN FORTUNATI